



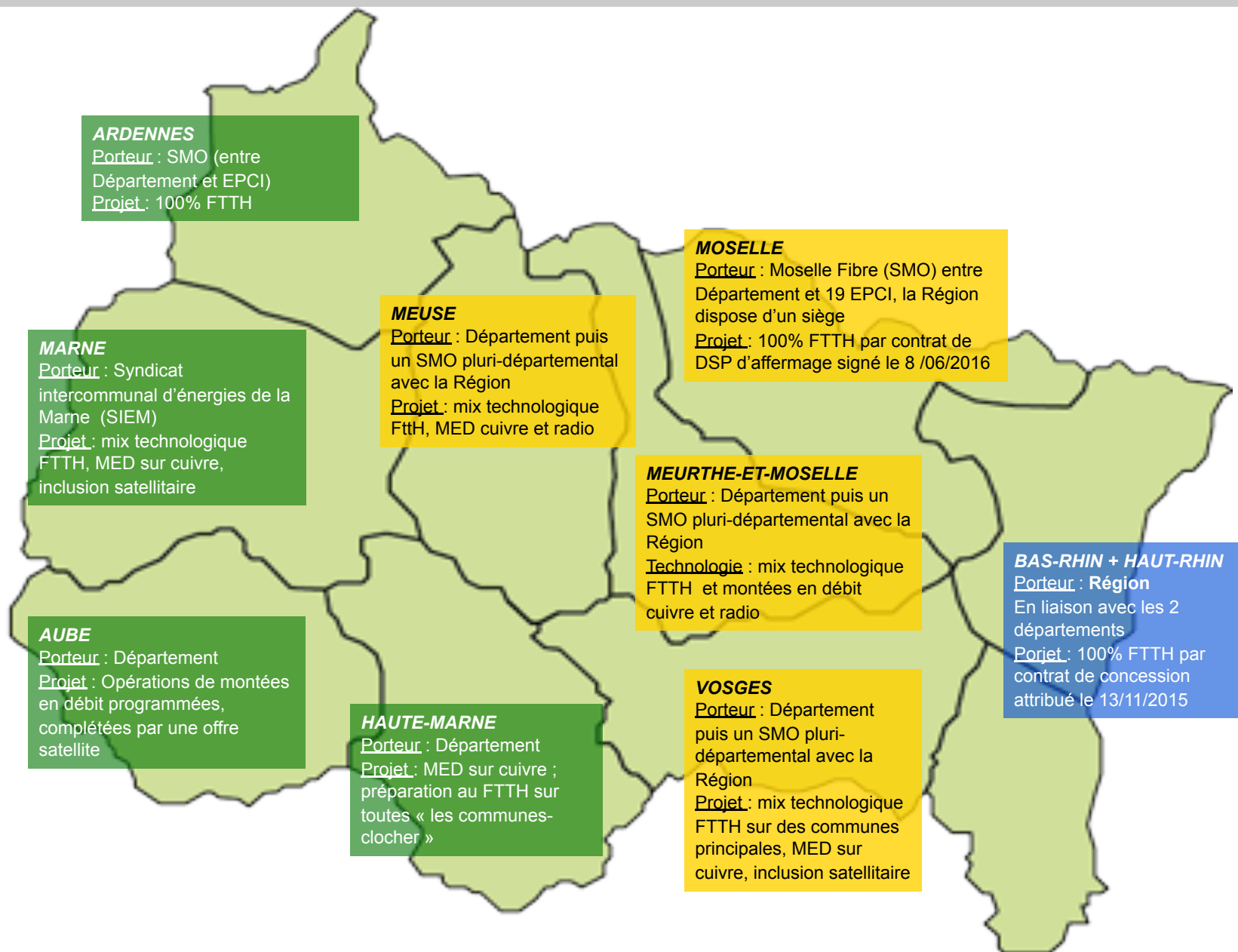
Aménagement numérique très haut débit sur le territoire de la Région Grand Est

Comité de Concertation France Très Haut Débit

Paris, le 8 décembre 2016



Situation « historique » au 31/12/2015



Initiatives publiques existantes

■ Principales initiatives départementales et infra-départementales

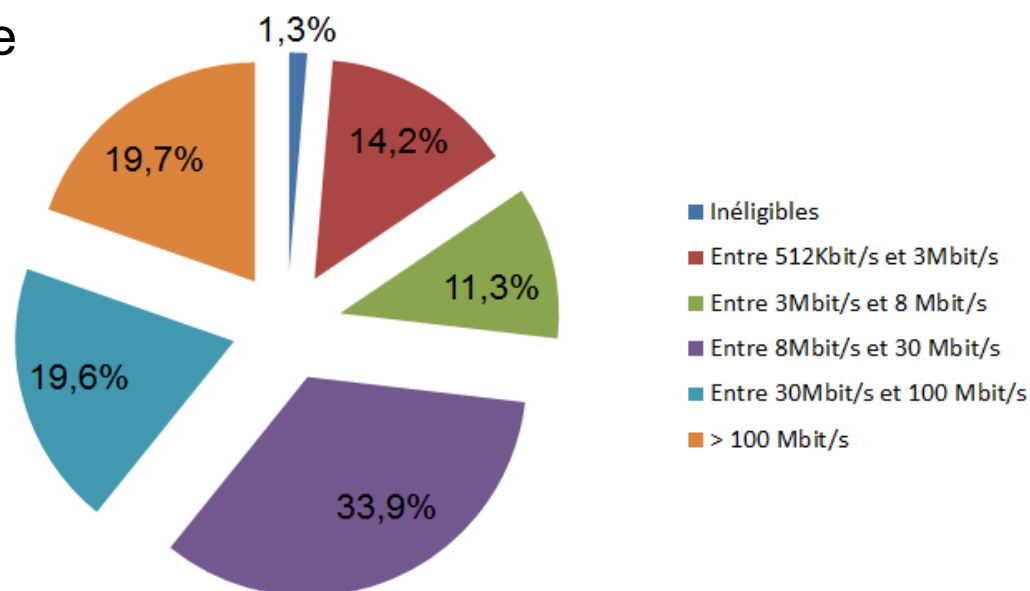
Type d'initiatives	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Vosges
RIP 1G	Réseau radio WifiMax sur les communes en carence ADSL (régie)		Réseau Jupiter (Grand Reims)	Réseau Haute-Marne Numérique (régie)	Réseau départemental Memonet, WifiMax et collecte fibre (PPP) Réseau Métropolitain Grand Nancy (DSP)	Réseau fibre et radio Net55 (DSP)	
Réalisée / en cours dans le cadre du Plan France THD		Phase 1 2014-2016 : 53 MED		72 NRA dégroupés et 159 sites MED			2014-2016 : Raccordement de 7 NRA-ZO, 53 MED, raccordement optique de 3 ZA
Programmée dans le cadre du Plan France THD		Phase 2 2016-2018 : 14 NRA-ZO, et 110 MED					2017-2018 : Raccordement de 17 NRA-ZO, 44 MED, raccordement optique de 1 ZA
En cours ou programmée hors Plan France THD			Réseau de collecte sur le nord rémois et raccordement de 6 NRA-ZO, 27 MED (SIEM)				

Evolution du contexte

- Des projets et des porteurs multiples, pour des tailles hétérogènes
- 25/01/2016 : adoption du Pacte pour la Ruralité par le Conseil Régional Grand Est, avec un volet « aménagement numérique » visant à fédérer l'ensemble des initiatives non encore engagées dans un projet opérationnel
- Printemps 2016 : les échanges politiques conduisent à une convergence des points de vue, sous réserve de ne pas perdre de temps, voire maintenir certaines opérations déjà engagées (MED)
- Été/Automne 2016 : équipe-projet intégrée travaille au programme de la consultation avec une seule perspective (FTTH) dans une logique concessive grâce à une taille susceptible de susciter l'appétence des opérateurs.
- 28 septembre : Comité de pilotage des DGS : validation du projet commun.

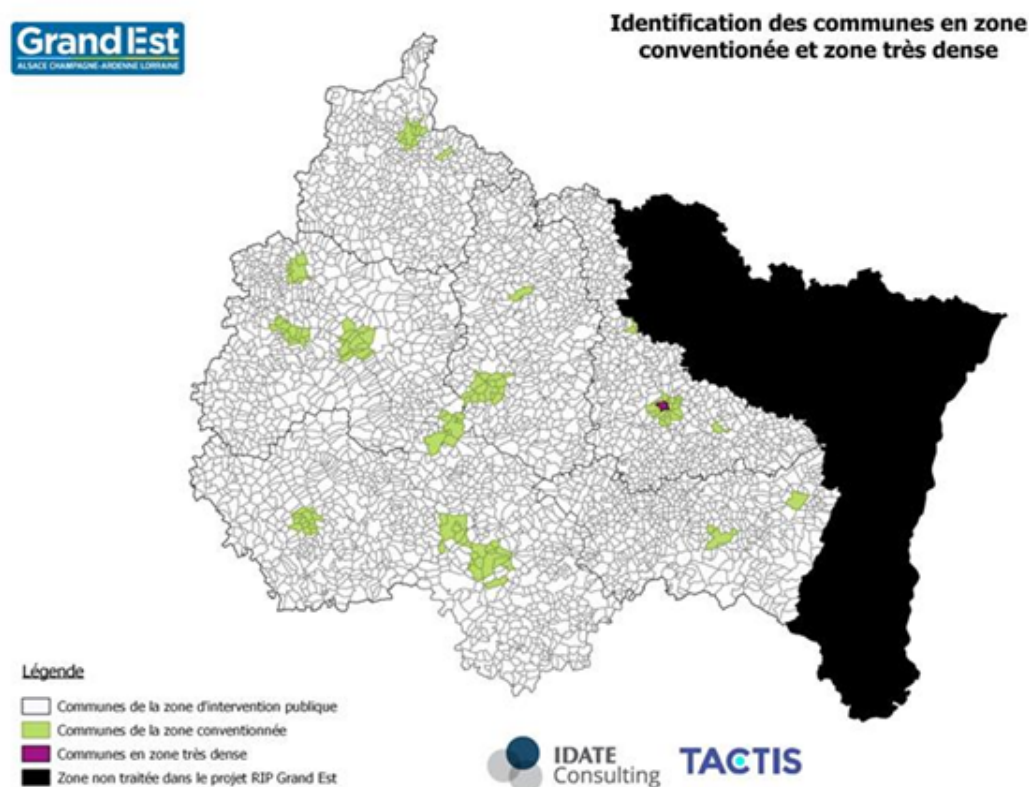
Caractéristiques du territoire du Projet

- 7 départements concernés : les Ardennes, l'Aube, la Marne, la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et les Vosges
- Principaux indicateurs démographiques sur les 7 départements
 - 2,63 millions d'habitants (en 2012)
 - 42 937 km²
 - 61,5 hab / km² (97 hab / km² en moyenne sur l'ensemble de la Région Grand Est)
 - 1,48 million de prises (logements et locaux professionnels)
- Couverture HD et THD actuelle



Initiatives privées : Réseaux FttH

- Déploiements FttH d'initiative privée :
 - 121 communes en zone AMII
 - CPSD signées sur la CA de Bar le Duc, la CA du Grand Troyes, la CA d'Epinal et les Villes de Lunéville et Verdun
 - 1 commune zone très dense, Nancy
 - Près de 571 000 locaux à rendre raccordable en FttH soit 38,6% des locaux des 7 départements



Le Projet de la Région s'inscrit en parfaite complémentarité des initiatives privées FttH

Réseaux câblés existants

Périmètre du futur projet d'aménagement numérique du Grand Est

Région Grand Est



Offre de service câble disponible :
(Répartition des prises par offre de service)



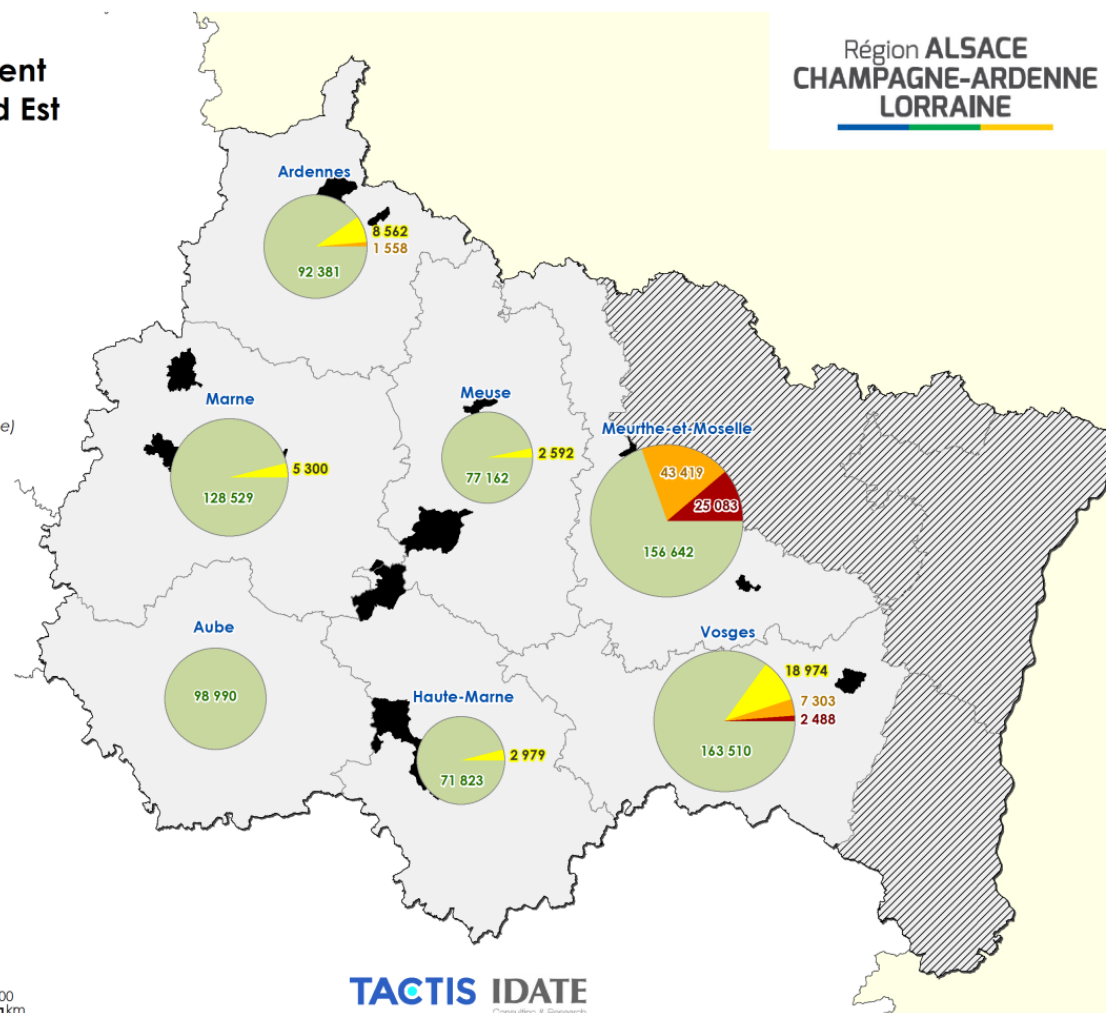
- Réseau câble THD
- Projet de modernisation du réseau câblé
- Réseau de télédistribution
- Pas de réseau câblé
- ZTD + ZMD AMII
- ▨ Périmètre hors étude
- Limite des départements

Source : IGN, Tactis
Cartographie et méthodologie Tactis
© Copyright - TACTIS - 2016
© Copyright - IGN Paris - 2016

0 50 100 km

TACTIS IDATE
Consulting & Research

Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE



Communes de la zone d'initiative publique ne disposant pas de réseau câblé

3 337 communes pour un total de 789k prises

25 communes pour un total de 52,3k prises

Communes de la zone d'initiative publique disposant d'un réseau câblé TV avec un projet de modernisation connu

30 communes pour un total de 38,5k prises

Communes de la zone d'initiative publique disposant d'un réseau câblé TV sans projet de modernisation connu

27 communes pour un total de 27,6k prises

Communes de la zone d'initiative publique disposant d'un réseau câblé THD

Pas d'intervention du Projet sur les réseaux câblés privés. En tranche conditionnelle de la DSP, intervention envisageable sur les réseaux publics non modernisés à 30 Mbit/s.

Objectifs du Projet

- Déploiement d'un réseau FttH sur les communes situées en dehors de la zone d'initiative privée selon une DSP de type concessif portée par la Région Grand Est, décomposée en deux tranches :

Tranche ferme	• Communes non équipées d'un réseau câblé public ou privé modernisé à 30 Mb ou plus, ou sans projet de modernisation connu	• 827,5k prises (soit 91,2% des prises du territoire). • 3 367 communes • Taux de pénétration à 10 ans : 72% soit 598k raccordements
	• Communes disposant de réseaux câblés modernisés à 30 Mb ou avec un projet de modernisation connu (hors communes dont le réseau câblé est privé)	• 79,9k prises (soit 8,8% des prises du territoire). • 58 communes

Département	# Prises
Ardennes	100 943
Aube	98 990
Marne	133 829
Haute-Marne	74 802
Meurthe-et-Moselle	156 642
Meuse	79 754
Vosges	182 485
Total	827 445

- Sont exclus du périmètre du Projet les réseaux câblés privés proposant déjà des services Internet THD (à 30 Mbps ou plus) ou ciblés par des opérations de modernisation.

La demande de cofinancement de la Région au titre du Plan France THD porte uniquement sur la tranche ferme du Projet

Objectifs du Projet

Déploiement FttH : Zonage du territoire

Région Grand Est



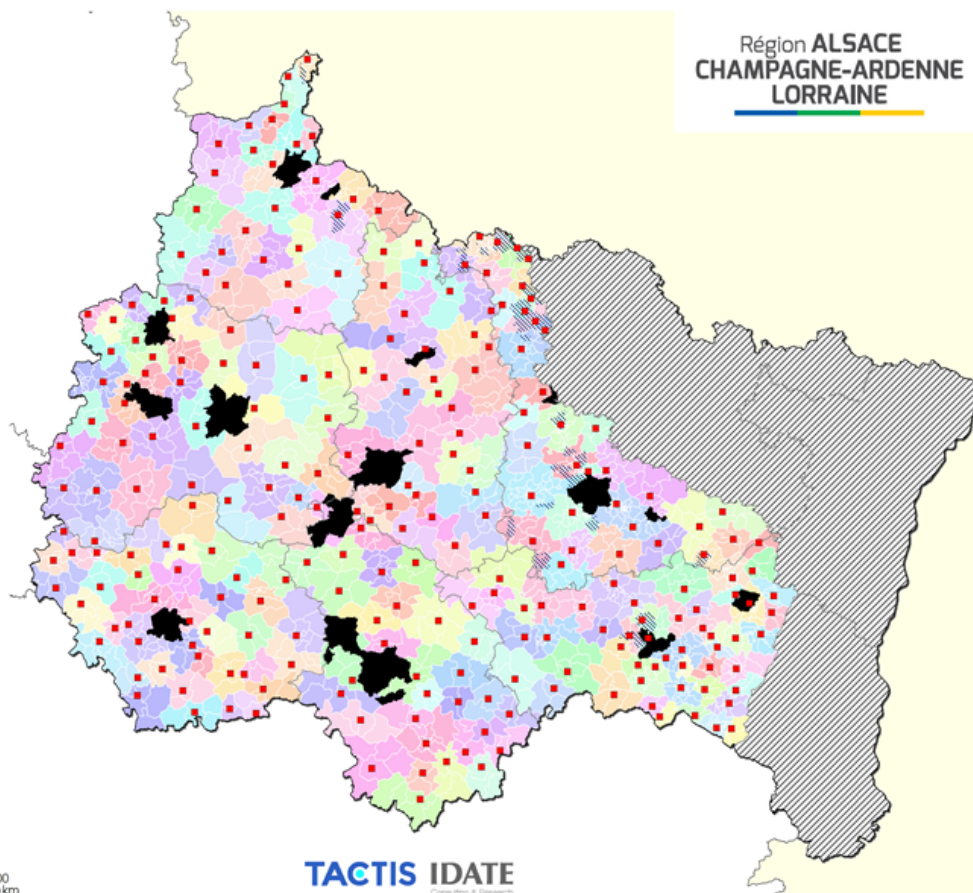
- NRO (256)
- Zone d'emprise des SRO (une couleur par NRO)
- ZTD + ZMD AMII
- Tranche optionnelle
- Périmètre hors étude
- Limite des départements

Source : IGN, Orange,
Collectivités locales, Tactis
Cartographie et méthodologie Tactis
© Copyright - TACTIS - 2016
© Copyright - IGN Paris - 2016

0 50 100 km

TACTIS IDATE
Consulting & Research

Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE



- Une première ingénierie envisagée s'appuie sur 256 NRO (taille moyenne des NRO $\approx$ 3230 prises)
- Réutilisation maximale des infrastructures publiques et privée existantes
- SRO de plus de 300 prises sauf dérogation
- NRO au voisinage immédiat des NRA
- De façon plus globale, il sera demandé au Délégataire une conception strictement conforme aux recommandations et décisions ARCEP / Etat

Synthèse des investissements et cofinancements sollicités

- Synthèse récapitulative sur l'ensemble des composantes
 - 1,28 Mds € d'investissements éligibles au Plan France THD
 - 425,5 M€ de soutien Plan France Très Haut Débit sollicité, incluant la prime de 15%

Synthèse Investissements éligibles et soutien Plan France THD attendu	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Vosges	Total
Composante BLOM FttH desserte	127,6 M€	135,7 M€	168,5 M€	104,7 M€	150,4 M€	138,0 M€	212,1 M€	1037,0 M€
<i>coût moyen à la prise raccordable</i>	<i>1 264 €</i>	<i>1 371 €</i>	<i>1 259 €</i>	<i>1 399 €</i>	<i>960 €</i>	<i>1 730 €</i>	<i>1 162 €</i>	<i>1 253 €</i>
Soutien Plan France THD (avec prime 15%)	48,9 M€	52,4 M€	61,2 M€	45,4 M€	42,7 M€	51,9 M€	72,6 M€	375,1 M€
Composante BLOM FttH raccordements	28,6 M€	29,3 M€	39,0 M€	22,8 M€	43,7 M€	22,8 M€	51,2 M€	237,5 M€
<i>coût moyen du raccordement</i>	<i>392 €</i>	<i>410 €</i>	<i>403 €</i>	<i>423 €</i>	<i>386 €</i>	<i>396 €</i>	<i>388 €</i>	<i>397 €</i>
Soutien Plan France THD (avec prime 15%)	5,8 M€	6,4 M€	7,9 M€	5,7 M€	7,5 M€	5,3 M€	9,5 M€	48,0 M€
Composante Etude	1,0 M€	1,0 M€	1,0 M€	1,0 M€	1,0 M€	1,0 M€	1,0 M€	7,0 M€
Soutien Plan France THD (avec prime 15%)	0,3 M€	0,3 M€	0,3 M€	0,3 M€	0,3 M€	0,3 M€	0,3 M€	2,4 M€
Total investissements éligibles	157,3 M€	166,0 M€	208,5 M€	128,5 M€	195,0 M€	161,8 M€	264,3 M€	1281,5 M€
Total soutien Plan France THD (avec prime 15%)	55,0 M€	59,1 M€	69,5 M€	51,4 M€	50,5 M€	57,5 M€	82,5 M€	425,5 M€

<i>Investissements d'activation et de réutilisation des réseaux existants</i>	<i>1,2 M€</i>	<i>1,1 M€</i>	<i>1,7 M€</i>	<i>10,4 M€</i>	<i>9,1 M€</i>	<i>1,7 M€</i>	<i>2,6 M€</i>	<i>27,8 M€</i>
Total investissements	158,4 M€	167,1 M€	210,3 M€	138,9 M€	204,2 M€	163,5 M€	266,9 M€	1309,3 M€

Plan de financement prévisionnel

- Le plan de financement prévisionnel des investissements est le suivant :

Territoire	Total invest. avec activation (racco / 10 ans)	Part concessionnaire (% nb de prises)	FSN par département avec bonus 15%	FEDER par Dépt (% total prises selon CA et LO) *	Part locale EPCI (250€/prise)	Part Région (50% solde total)	Part CD (50% au % prises)
Ardennes	158,4M€	65,1M€	55,0M€	4,2M€	25,2M€	51,8M€	4,4M€
Aube	167,1M€	63,9M€	59,1M€	4,1M€	24,7M€		7,6M€
Marne (3)	210,3M€	86,4M€	69,5M€	5,6M€	33,5M€		7,7M€
Haute-Marne (1)(3)	138,9M€	48,3M€	51,4M€	3,1M€	18,7M€		8,7M€
Meurthe-et-Moselle (2)	204,2M€	101,1M€	50,5M€	8,3M€	39,2M€		2,5M€
Meuse (2)(3)	163,5M€	51,5M€	57,5M€	4,2M€	19,9M€		15,2M€
Vosges	266,9M€	117,8M€	82,5M€	9,7M€	45,6M€		5,6M€
Région Grand Est	1309,3M€	534,0M€	425,5M€	39,3M€	206,9M€	51,8M€	51,8M€

* montant maximum des enveloppes FEDER allouées à chaque département, pouvant être minorée en fonction des aides accordées aux projets réalisées sous MOA départementale (ex : MeD, FttO) et bénéficiant d'un soutien de l'Etat au titre du PFTHD (par exemple les projets des l'Aube ou des Vosges).

(1, 2 ,3) les montants indiqués intègrent la réutilisation des infrastructures départementales ; ces investissements sont majoritairement des IRU.

Gouvernance du projet entre Région et Départements

Stratégique (Comité des élus régionaux et départementaux)

Rencontre selon besoin

Valide les grandes orientations

Engage les votes



Pré-décisionnel (Copil des DGS de la Région et des 7 Départements)

Réunion tous les 2/3 mois

Valide les choix

Confirme les études



Opérationnel (équipe-projet intégrée Région / Départements)

Région + 1 membre par Départ.

Met en œuvre le projet

Propose les choix



Assistant à Maître d'Ouvrage (marché régional au service de tous)

Technique

Economique

Financier

Juridique

Calendrier de mise en œuvre

- Décision de lancement en plénière du conseil régional les 15-16 décembre 2016
- Instruction et attribution de la procédure en 2017
- Début des déploiements en 2019 avec les communes prioritaires (sur 2 années)
- Fin des déploiements souhaitée au plus tard en 2025

Actions	2016	2017	2018	2019	2020	2022	2023	2024	2025
Définition du programme Dépôt du dossier FSN Appel à concurrence									
Procédure de DSP									
Etudes d'ingénierie									
Déploiement de la desserte FTTH									



Merci de votre attention

